



Janvier 2026

## **ENGAGEMENT D'OLIN EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES EN MATIÈRE D'EMPLOI**

À tous les employés d'Olin :

Olin Corporation est un employeur garantissant l'égalité des chances, et tous les candidats qualifiés seront pris en considération pour un emploi sans distinction aucune fondée sur des caractéristiques protégées par la loi.

Olin Corporation s'engage à offrir l'égalité des chances en matière d'emploi à tous ses employés et candidats. En tant que président-directeur général, je réaffirme l'engagement de l'entreprise et mon engagement personnel en faveur de pratiques d'emploi équitables. Je suis convaincu que la diversité de notre main-d'œuvre est une source de force et d'avantages concurrentiels. Cela signifie que chacun doit bénéficier des mêmes chances d'apprendre, d'exceller et d'apporter une contribution significative à Olin et à nos clients. Notre engagement à créer des environnements de travail où tous les employés d'Olin sont connectés et engagés est ancré dans nos stratégies commerciales, et chaque dirigeant d'Olin est tenu de soutenir et de défendre nos actions d'engagement ciblées.

Fondamentalement, l'égalité des chances signifie que chaque décision et action liée à l'emploi doit être fondée sur les qualifications, les performances, le potentiel ou d'autres facteurs légitimes liés à l'activité. Cela s'applique à toutes les étapes du processus d'emploi, du recrutement et de la formation à la rémunération, à la promotion et aux mesures disciplinaires.

Valerie Peters, vice-présidente et directrice des ressources humaines, est chargée de superviser les pratiques d'emploi équitables au sein d'Olin. En outre, tous les membres de la direction et les personnes qui supervisent d'autres employés sont tenus de se conformer aux principes et aux directives en matière d'égalité des chances. Cet engagement en faveur de l'égalité des chances en matière d'emploi ne peut toutefois reposer uniquement sur la direction. Chacun d'entre nous a la responsabilité de contribuer au maintien d'un environnement dans lequel chacun est traité de manière équitable et avec respect.

Tout en nous concentrant sur la croissance des activités d'Olin et en travaillant ensemble pour tirer le meilleur parti de nos produits et de nos marques, nous continuerons également à démontrer notre engagement en faveur de l'égalité des chances afin de garantir que notre plus grande force, les collaborateurs d'Olin, aient les mêmes chances de s'épanouir personnellement et professionnellement au sein de l'entreprise.

Ken Lane  
Président-directeur général